

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Avis relatif à un arrêté du préfet de la région Champagne-Ardenne et du président du conseil régional de Champagne-Ardenne portant agrément du conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

NOR : DEVL1603780V

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté conjoint du préfet de la région Champagne-Ardenne et du président du conseil régional de Champagne-Ardenne en date du 17 décembre 2015, est agréé le conservatoire régional d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.